



Liquidation judiciaire STE EN NOM PROPRE

Par **zaboue79**, le **06/12/2012** à **21:54**

bonsoir

mon mari a été mis en liquidation judiciaire depuis 6 ans

il ya avait de la TP les impots nous dise qu'il ne demande rien après 5 ans mais le liquidateur judiciaire indique lui que la dette étant noté sur le jugement des sommes dues nous la devons quant même que faire ?